

Analyse de l'impact sur les espèces menacées ou vulnérables des modifications proposées aux limites du parc national Mont-Orford

Le parc actuel

Dans les limites actuelles du parc national Mont-Orford, 16 espèces menacées ou vulnérables sont répertoriées au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 8 plantes vasculaires et 8 animaux vertébrés. Parmi celles-ci, pas d'élément remarquable original : aucune endémique, ni d'espèce de rang de priorité pour la conservation le plus élevé au Québec (S1 : 5 occurrences ou moins). Il convient de faire état néanmoins de la présence de trois espèces désignées : l'ail des bois et le ginseng à cinq folioles, respectivement vulnérable et menacée mais dont les occurrences (une historique pour le ginseng) pour l'endroit sont non viables; la rainette faux-grillon de l'ouest, un amphibien vulnérable qui compte une population de bonne qualité (cote B).

Du côté des plantes, aucune occurrence d'excellente ou de bonne qualité. Chez les animaux, plusieurs ont des occurrences de bonne qualité, mais il s'agit d'espèces relativement fréquentes au Québec (une centaine d'occurrences et plus).

Le parc modifié

Tel que l'illustre la carte montrant les occurrences en périphérie de l'aire protégée, il y a relativement peu d'occurrences d'espèces menacées ou vulnérables dans un rayon de 5 km du périmètre actuel et encore moins dans la portion de terrains visés pour soustraction et ajout au parc. Signalons seulement l'ajout d'une espèce de plante et la perte d'une occurrence d'une espèce faunique déjà répertoriée ailleurs dans le parc.

L'espèce floristique est *Dryopteris clintoniana*, une fougère qui ne figure pas parmi les éléments les plus rares de la liste des plantes menacées ou vulnérables : rang de priorité S3. L'occurrence visée est par ailleurs non viable (cote D). Donc, un gain de peu d'intérêt.

L'occurrence faunique perdue concerne la grenouille des marais (*Rana palustris*). C'est une occurrence de bonne qualité (cote B), toutefois il y en a 27 (dont 26 de cote B) répertoriées dans le seul territoire du parc et cette espèce en compte 177 au Québec. Donc, une perte, mais une perte toute relative.

Pour un portrait plus complet, il faudrait une caractérisation du territoire perdu et ajouté (habitats potentiels) et possiblement la réalisation d'une campagne d'inventaire terrain.

Il convient de noter en terminant que le territoire visé pourrait présenter un intérêt particulier sur le plan des communautés naturelles, aspect non couvert ici.

Ministère de l'Environnement, DPEDD, 10 décembre 2004